

autre couleur. Remington sera-t-il l'explication qui réhabilitera M. Place et sauvera peut-être le président Grant ? Nous l'ignorons ; mais nous ne savons pas pourquoi, aussi, nous l'espérons.

Les dernières phases de l'incident Catacazy se sont enfin produites. Ce diplomate est attaché au ministère des affaires étrangères à St. Pétersbourg et le baron Henri Nicholas d'Offenberg le remplace en qualité de ministre plénipotentiaire auprès du gouvernement des États-Unis. Il est probable que la Russie et ses voisins vont maintenant continuer à se faire des politesses comme dans les meilleurs jours, ce qui va donner au président Grant assez de loisirs pour lui permettre de surveiller d'un peu plus près ce qui se fait au Mexique, où il semble que des choses extraordinaires se préparent. Les Américains le sentent bien, et ils savent bien la part qu'ils sont appelés à y prendre.

En effet ce malheureux pays est presque à l'agonie. A force de défaites successives sur tous les points, chaque parti est réduit à la dernière extrémité. Le gouvernement, pas plus que les rebelles n'est en état de tenir les rênes. Ce n'est plus qu'une série de décrets et de proclamations contradictoires, se renversant les uns les autres et affolant la population qui, ne sachant plus quand et à qui obéir, prend le parti de se conduire par elle-même, ce qui ne vaut pas beaucoup mieux. La mort de Porfirio Diaz, arrivée dans les montagnes de Queretaro tout dernièrement, va peut-être amener un peu de changement dans cet état d'ébullition qui purifie dans une certaine mesure, mais qui calcine et tue quand il est trop prolongé. Il est probable cependant qu'avant longtemps, le Mexique sera incorporé dans la grande république et ajoutera une étoile de plus à toutes celles qui brillent plus ou moins sur le pavillon de Washington.

Pourvu, toutefois, que son sort futur lui soit un peu plus agréable qu'il ne le semble à l'Etat de la Louisiane, si l'on en croit du moins cette tirade d'un journal de l'endroit. Après avoir fait un tableau fort chargé de la situation : "Voilà, poursuit-il, de quoi répondre à l'admiration stupide et ridicule des ignorants d'Europe, notamment de France, qui citent à tort et à travers notre république comme le modèle des gouvernements !" Nous sommes certains qu'à Paris, ce journal serait déjà supprimé.

Pendant que les Mexicains sont en voie de disparaître ou de changer de maîtres, l'Espagne, leur mère-patrie, n'est pas dans une situation beaucoup plus prospère. Les scènes les plus extraordinaires se passent au parlement où l'un des députés n'a pas craint de dire publiquement "que le roi Amédée a trahi son pays et que le temps des haricades est venu." Le fils de Victor Emmanuel est évidemment sur un trône qui chancelle, et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que, en cas de chute sérieuse, son auguste père n'aurait ni la force ni les moyens de lui prêter assistance. Les ministères du roi d'Espagne se succèdent avec une rapidité étonnante ; mais au contraire des jours, qui se suivent et qui ne se ressemblent pas, ces ministères se ressemblent tous et paraissent calqués l'un sur l'autre : c'est peut-être ce qui explique leur peu de durée. Nous ne serions pas surpris de voir un matin l'Espagne s'éveiller en pleine république ; mais nous ne répondrions pas qu'elle pût y vivre longtemps.

Le fait est que le soufflé républicain semble aujourd'hui composer l'atmosphère de presque toute l'Europe. Les uns regardent cela comme un bienfait inappréciable, d'autres, comme une épidémie. Lesquels ont raison ? Peut-être M. Ernest Picard pourrait-il répondre, lui qui, à l'assemblée de Versailles, doit proposer la proclamation de la république définitive. Malheureusement pour son idée une forte opposition se prépare et les orléanistes doivent en même temps, dit-on, proposer une contre-motion demandant que le duc d'Aumale soit créé lieutenant-général de France. Quel sera l'effet de ces deux motions ? Probablement de jeter dans un nouveau désordre une assemblée qui s'y précipite bien assez d'elle-même, et de créer une nouvelle guerre civile au sein d'une population qui n'a pas du tout besoin qu'on l'y excite. Au reste la situation est presque toujours la même, et M. Thiers qui est constamment sur le qui-vive, entre l'annonce d'un mouvement orléaniste et la nouvelle de l'arrivée de Napoléon III, est de plus obligé de se garantir contre les tentatives des assassins. Si l'on en croit les dépêches, du moins, le cinq de ce mois, on aurait tiré sur lui un coup de feu qui, heureusement ne l'a pas atteint. Mais un coup qui a porté davantage, croyons nous, c'est l'élection pour la Corse, de M. Rouher, ancien ministre de l'empereur Napoléon III. Ce fait emprunte une grande importance des circonstances dans lesquelles il s'est produit et sa signification n'a pas échappé aux républicains. Ce qui est le plus regrettable avec cela, c'est que le Président est obligé d'employer des rigueurs qui lui feront, par la suite, plus de mal qu'elles ne peuvent produire de bien pour le moment. Ainsi, après la saisie et la poursuite en justice de journaux de l'opposition, voici qu'arrive, en outre, la suppression des pièces de théâtre qui ne brûlent pas l'encens devant l'autorité actuelle. Au Vaudeville,

on donnait *Kagabas*, pièce de Edmond About, contenant quelques éloges aux Bonapartes : naturellement, les uns ont applaudi, les autres ont sifflé, et il s'en est suivi un peu de tumulte. De suite, le Président a ordonné que la pièce fût suspendue ou que le théâtre fût fermé : ce n'est pas ainsi qu'on ramènera le peuple à l'empire ou à la royauté. Il est bien vrai que dans l'état d'effervescence où se trouvent les esprits, il faudrait peu de chose pour déterminer une explosion dangereuse, et le pouvoir doit nécessairement avoir l'œil au guet et la main ferme. Mais il faut bien qu'il se garde aussi de faire en sorte que sa surveillance devienne de la tracasserie et que sa fermeté dégénère en tyrannie. C'est peut-être aussi donner trop d'importance à des faits insignifiants en eux-mêmes, tout en laissant percer des craintes qu'il est toujours dangereux à un pouvoir de montrer à ses administrés.

Une autre faute énorme, à notre avis, est celle qui vient d'être commise par le Trésor. On sait que pendant la Commune, beaucoup de personnes ont été forcées de payer les impôts entre les mains du pouvoir d'alors ; le gouvernement régulier étant impuissant à protéger ces personnes contre les exactions des communaux. Plus tard, quand l'ordre a été rétabli, le Trésor n'a pas voulu reconnaître les quittances de la Commune ; il a exigé un nouveau paiement et les tribunaux ont malheureusement soutenu ses prétentions. Le premier devoir d'un gouvernement est de protéger ses administrés. C'est à cette condition, et en vertu d'un contrat synallagmatique fort régulier, que les impôts se paient. Voilà donc maintenant qu'un sujet volé dans la maison même du pouvoir, de l'argent qu'il allait lui payer, non-seulement ne sera pas protégé, mais devra payer une seconde fois cette somme à ce même pouvoir, qui n, de son côté, remplit si mal ses obligations. Si c'est là de la justice et du droit, nous avouons que nous n'y comprenons plus rien et que tout ce que nous avons appris jusqu'à ce jour est complètement à refaire. La chose fût-elle juste d'ailleurs, ce n'est pas dans un temps comme celui-ci qu'elle devrait se pratiquer. La France en effet se saigne aux quatre membres pour éteindre la dette nationale. Le bel exemple donné par les Alsaciennes a eu un retentissement universel. La généreuse idée s'est répandue comme un courant électrique, acquérant chaque jour un redoublement d'intensité, et prouvant à l'univers que la France, pour avoir subi des revers, n'a rien perdu de son patriotisme et de son chevaleresque dévouement.

La réorganisation militaire commence aussi à se faire, à un tel point que l'Allemagne s'en émeut, et montre de l'inquiétude pour les trois milliards qui sont encore dus. La France songe donc à prendre sa revanche ? Non seulement elle y songe, mais elle y a toujours songé. Espérons que cette fois elle réussira. Avec les armes modernes, cependant, elle aura toujours un désavantage. Aujourd'hui, en effet, la force physique, le courage, la valeur, ne comptent presque plus chez le soldat. Ce n'est plus le temps où la fougue française se faisait une glorieuse trouée, à la pointe de la bayonnette, à travers un bataillon ennemi. Aujourd'hui ce n'est plus le soldat, c'est l'arme qui combat. Dans les guerres des années passées, quand les armes avaient une portée ordinaire, un bataillon français essayait généralement la première décharge de l'ennemi, puis, avant qu'on eût en le temps de recharger l'arme, il était déjà rendu, culbutant, détruisant tout ce qui pouvait lui faire obstacle. Mais maintenant que le fusil à aiguille tire sa première balle de cinq ou six cents pas et peut la faire suivre d'on ne sait combien d'autres dans l'espace d'une minute, un bataillon serait complètement haché avant que d'arriver à l'ennemi. Il faut donc que le soldat français se contente d'un combat de loin ; c'est ce qui a fait et fera maintenant son infériorité ; infériorité glorieuse si l'on veut, mais bien réellement existante. La victoire restera au soldat peut-être moins brave, mais plus froid, plus phlegmatique, qui tirera ses vingt coups sans remuer de la place, pendant que son adversaire plus bouillant, emporté par son courage se fera tuer au vol, pour ainsi dire et au milieu de son élan.

Avant de clore cette partie de notre revue, nous voulons mettre sous les yeux de nos lecteurs deux projets de lois qui ont bien leur importance. Le premier a été déposé devant l'Assemblée nationale de Versailles par messieurs Millaud et Naquet ; il est ainsi conçu : "Art. 1er. L'Assemblée nationale déclare que Louis-Napoléon Bonaparte a encouru la responsabilité prévue par l'article 5 de sa constitution. Art. 2ème. Les biens de Louis-Napoléon seront saisis et mis en vente. Art. 3ème. Le produit de cette vente sera affecté au paiement de l'indemnité de guerre."

S'il fallait atteindre tous ceux qui ont encouru des responsabilités dans cette guerre, M. Millaud n'aurait pas assez d'une session entière pour présenter ses projets de lois et peut-être devrait-il commencer par lui-même et ses partisans.

Le second projet est plus sérieux ; il est mis devant les chambres prussiennes par M. de Bismark et déclare "que dorénavant, l'allemand